

Mise à jour disponibilités TS - Guide employés

Planification des horaires et des activités de remplacement (PHAR)

Disponibilités en temps supplémentaire

- Elle peut être changée en tout temps sur le portail Virtuo
- Sa mise à jour est active dès le lendemain

1 Portail Virtuo

1. Connexion au Portail Virtuo avec:

- Code d'utilisateur
- Mot de passe

2. Cliquer sur
Mon dossier puis
Disponibilité dans le
menu déroulant

2 Modifier la disponibilité

1. Cliquer sur **Modifier/créer** puis sélectionner

- Le syndicat
- La catégorie: Temps supplémentaire
- La date d'entrée en vigueur

2. Modifier la disponibilité en **remplissant les onglets**

Attention !

Vous devez ajouter un nombre de quarts maximum par quinzaine que vous souhaitez avoir à votre horaire à l'onglet Particularités

3. **Confirmer** votre disponibilité

Si des éléments sont manquants, des messages d'erreur détaillés s'affichent et les corrections doivent être apportées pour finaliser votre disponibilité.

Un tutoriel vidéo est aussi disponible sur l'extranet, dans la section Ressources humaines
> Planification des horaires et des activités de remplacement > Disponibilités